

Le droit, une composante essentielle du développement international



LAURENT BERNET,
ASSOCIÉ DE BCW



LAURENT GARRABOS,
ASSOCIÉ DE BCW

L'essor international est-il réservé uniquement aux grands groupes ?

L.G. : La réponse est évidemment non. La taille d'une entreprise n'a pas nécessairement d'incidence sur sa capacité à se développer à l'international. Seul compte le produit susceptible de conquérir un marché étranger.

L.B. : Potentiellement, toute entreprise peut se tourner vers l'étranger. À titre d'exemple, j'ai récemment assisté une entreprise dans son projet de construction en France d'une usine de transformation de produits laitiers exclusivement destinés au marché chinois. Dans une économie mondiale globalisée, à peu près toutes les activités sont aujourd'hui directement concernées par l'export ; même celles qui semblaient autrefois imperméables au contexte international.

A quel moment faire appel à un avocat ?

L.G. : Il est important d'intervenir le plus tôt possible et avant même la négociation éventuelle d'un contrat pour anticiper les risques liés à l'environnement juridique d'un pays cible ou pour assister éventuellement l'entreprise dans le choix d'un conseil étranger.

L.B. : La stratégie juridique doit s'inscrire en amont et est une composante essentielle dans la réflexion

de chacun sur son développement à l'international.

Est-ce que le juridique fait partie de la négociation internationale ?

L.B. : Autrefois, les avocats n'étaient que rarement partie prenante de la négociation commerciale des contrats. Désormais, le juriste n'intervient plus après le commercial mais souvent en amont dans la mesure où par exemple le format juridique de distribution conditionne directement les termes de la négociation commerciale.

L.G. : Conclure un contrat ou faire un investissement à l'étranger implique toujours de connaître et d'anticiper l'environnement juridique local. C'est en cela que l'avocat et le droit sont essentiels au développement international.

Avez-vous quelques exemples ?

L.B. : Il n'est pas possible d'investir à l'étranger sans se préoccuper de la réglementation locale des investissements étrangers, du contrôle des changes, du régime douanier ou encore des règles en matière de contrôle des concentrations en cas d'implantation locale.

L.G. : En ce moment, l'État égyptien ne disposant pas ou peu de dollars, les importateurs égyptiens ne peuvent

Fondé en 2000, composé de sept associés, BCW est un cabinet de droit des affaires pluridisciplinaire avec une expertise significative dans les secteurs de la santé, l'industrie, le commerce international et les transports. Point de vue sur le développement international des entreprises avec **Maitres Laurent Bernet et Laurent Garrabos, associés de BCW.**

régler des fournitures en dollars... C'est une donnée à prendre en compte au moment de rédiger un contrat avec un partenaire égyptien !

connaître et gérer les contraintes juridiques particulières.

L.B. : Cela vaut aujourd'hui dans des pays aussi difficiles que l'Irak ou la Somalie.

Déconseillez-vous parfois l'installation dans certains pays « difficiles » ?

L.G. : Il y a des pays qui font l'objet de sanctions internationales édictées par l'ONU, le plus souvent reprises par l'Union européenne. Certains pays sont aussi risqués par leur réglementation incertaine ou le fonctionnement de leurs tribunaux. Mais, l'essentiel est en réalité d'anticiper au maximum les difficultés susceptibles d'être rencontrées pour mieux y faire face. Une entreprise peut en soi se rendre dans n'importe quel pays à condition d'en

Quelle est la clé d'un bon accompagnement à l'international ?

L.B. : Nous nous attachons à acquiescer avec l'aide de nos correspondants étrangers du réseau LAW une connaissance aussi « intime » que possible de l'environnement local, en particulier juridique bien sûr. Les entreprises doivent aujourd'hui considérer le droit, au même titre que l'économique, le financier ou le commercial, comme une composante essentielle de leur développement international. ■

« *La stratégie juridique doit s'inscrire en amont et est une composante essentielle dans la réflexion de chacun sur son développement à l'international* »

